


Agence régionale de mise en valeur  
des forêts privées de la Chaudière

**Rapport annuel  
2008-2009**

# Rapport annuel

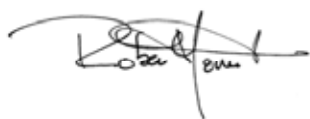
2008-2009

## AVIS DE CONVOCATION

1

Vous êtes convoqués à la treizième assemblée générale annuelle des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. La rencontre se tiendra le 17 juin 2009 à 13 h 00 à la salle du Conseil des maires de la MRC des Appalaches, située au 3830, boulevard Frontenac Ouest, à Thetford Mines.

Au plaisir de se rencontrer lors de cette journée



Robert Morisset, ing.f., M.Sc.

Secrétaire-trésorier

## ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Lecture de l'avis de convocation
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Mot du président
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2008
- 6) Suivi des résolutions de l'assemblée générale du 11 juin 2008
- 7) Rapport financier :
  - (1) Présentation et adoption des états financiers pour l'année financière 2008-2009
  - (2) Présentation du budget pour l'année financière 2009-2010
- 8) Présentation et adoption du rapport d'activités 2008-2009
- 9) Présentation et adoption du règlement intérieur no 1 tel que modifié et adopté par le conseil d'administration du 18 février 2009
- 10) Élection des administrateurs pour l'année 2009-2010
- 11) Affaires diverses
- 12) Levée de l'assemblée

## TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation .....	1
Ordre du jour .....	1
Le mot du président .....	2
Création et mission de l'Agence .....	3
Territoire .....	3
Structure organisationnelle .....	4
Plan d'action et PPMV .....	10
Rapport d'activités 2008-2009 .....	14
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées .....	16
Programme de traitements commerciaux .....	23
Vérification opérationnelle .....	28
Multirressources .....	30
Autres activités .....	36
Budget 2009-2010 .....	40
États financiers .....	44

## LE MOT DU PRÉSIDENT



**B**ienvenue à votre assemblée annuelle. Ce fut une année plutôt mouvementée au niveau des ressources humaines de l'Agence. Mais, n'ayez aucune crainte, nous avons réussi à rencontrer nos objectifs. L'exécutif a été très occupé pour remédier à la situation et remettre l'Agence sur ses rails. D'ailleurs la présentation qui va suivre par le personnel vous le confirmera.

Je tiens à souligner le départ de monsieur André Roy à la fin de janvier, qui agissait comme vice-président, membre de l'exécutif et administrateur depuis les débuts de l'Agence Chaudière. Il était très actif au sein de notre équipe, prêt à relever les défis, un gars de solution que je remercie pour toutes ces années de disponibilité consacrées à l'Agence.

La mise en marché du bois n'a pas été facile, mais les conseillers forestiers ont su répondre positivement, ce qui nous a permis d'atteindre en grande partie les résultats anticipés. Je vous remercie de votre tolérance pendant les périodes difficiles qu'a connues l'Agence. Les partenaires au sein du conseil d'administration ont été disponibles et efficaces pour nous permettre d'avancer au cours de la dernière saison. De bonnes discussions ont eu lieu et des consensus ont été atteints; je vous remercie de votre participation.

L'année que nous commençons ne sera pas facile pour la mise en marché, mais ensemble, si tout se réalise selon vos propositions, nous atteindrons nos objectifs. Une bonne nouvelle pour nous: le MRNF a débloqué de l'argent pour garder les travailleurs en forêt.

Je nous souhaite une bonne année forestière!

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Cimon". The signature is fluid and cursive.

Raymond Cimon  
Président

## CRÉATION ET MISSION DE L'AGENCE

---

À la suite du Sommet sur la forêt privée de 1995, l'Agence est le résultat des discussions et décisions de cet événement. Elle a reçu le mandat d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de son territoire par :

3

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de son Plan de protection et de mise en valeur (PPPMV)
- le soutien financier et technique dans les interventions sylvicoles

C'est dans un esprit de développement durable que l'Agence oriente ses interventions. Ce développement durable vise à se soucier des écosystèmes forestiers, tenir compte des besoins manifestés par la collectivité, et ce, dans la poursuite des activités économiques. La gestion de son Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées de son territoire apporte un support financier dans la réalisation de divers travaux sylvicoles.

---

## LE TERRITOIRE

Le territoire couvert par l'Agence comprend les forêts privées des municipalités régionales de comté (MRC) suivantes :

- MRC des Appalaches
- MRC La Nouvelle-Beauce
- MRC Robert-Cliche
- MRC Beauce-Sartigan
- MRC Lotbinière

L'Agence livre ses divers programmes d'aide financière sur plus de 7 200 km<sup>2</sup>.



## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

## LES MEMBRES DE L'AGENCE

L'Agence remplit ses mandats, et ce, de concert avec ses partenaires; trois catégories de membres font partie des partenaires, soit le monde municipal, les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois ainsi que les organismes reconnus de producteurs forestiers. Au cours de son année financière 2008-2009, l'Agence comptait 39 membres. Une cotisation annuelle de 25,00 \$ est demandée aux membres.

5

### Monde municipal – 25 membres

MRC Beauce-Sartigan	Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur
MRC des Appalaches	Municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf
MRC La Nouvelle-Beauce	Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine
MRC Lotbinière	Municipalité de Saint-Julien
MRC Robert-Cliche	Municipalité de St-Patrice-de-Beaurivage
Municipalité d'Adstock	Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
Municipalité de Kinnear's Mills	Municipalité de Sainte-Praxède
Municipalité de Lotbinière	Municipalité de Saint-Sylvestre
Municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus	Paroisse de Disraëli
Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande	Service des loisirs et de la culture - Ville de Saint-Georges
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	Ville de Disraëli
Municipalité de Saint-Fortunat	Ville de Thetford Mines
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	

### Titulaires de permis d'usine de transformation du bois – 4 membres

Domtar inc. (Produits forestiers)	Scierie Lapointe & Roy ltée
Scierie Leduc, division de Stadacona S.E.N.C.	Domtar inc. (Papiers de communication)

### Organisations reconnus de propriétaires forestiers – 8 membres

Aménagement forestier et coopératif de Wolfe	Association des propriétaires de boisés de la Beauce
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
Groupement forestier de Beauce-Sud	Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
Groupement forestier Chaudière inc.	
Groupement forestier du Sud de Dorchester inc.	

### Membres assoiés – 2 membres

Conseillers forestiers de la région de Québec	Services forestiers François Martel inc
---	---

---

*Les membres assoiés peuvent assister aux assemblées des membres, y prendre la parole, mais n'ont toutefois pas le bénéfice du sens d'éligibilité au conseil d'administration.*

---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose des quatre partenaires de l'Agence. La gestion des divers dossiers repose sur le conseil d'administration. Les administrateurs contribuent au suivi des dossiers et voient à leur évolution. Tous et chacun jouent un rôle notable dans le fonctionnement des affaires de l'Agence.

### Ministère des ressources naturelles et de la faune



**M. Alain Gosselin**

Présence : 8/9



**M. Richard Bilodeau**

Présence : 9/9

6

### Monde municipal



**M. Roger Walsh**

Présence : 7/9



**M. Roland Gagnon**

Présence : 8/9



**M. Herman Bolduc**

Présence : 5/9



**M. Henri Gagné**

Présence : 5/9

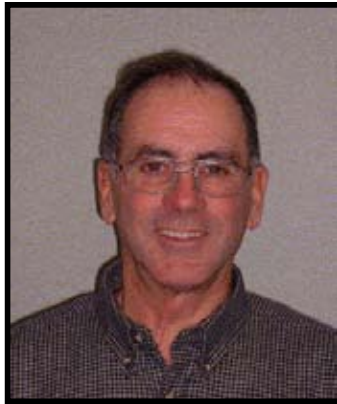
## Organismes reconnus de producteurs forestiers

7



**M. Robert Paquet**

Présence : 9/9



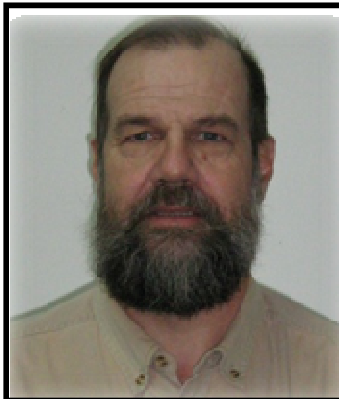
**M. Irénée St-Onge**

Présence : 8/9



**M. André Emery**

Présence : 8/9



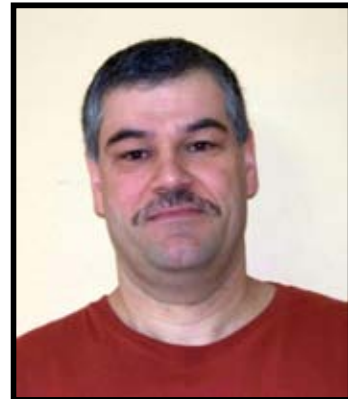
**M. André Roy**

Présence : 7/7

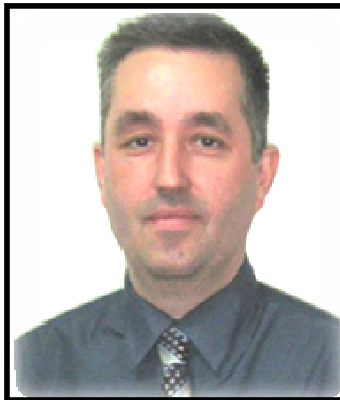
**REPLACÉ PAR :**

**M. Gaston Martineau**

Présence : 2/2



## Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois



**M. Éric Provost**

Présence : 1/1

**REPLACÉ PAR :**

**M. Dominic Paquet**

Présence : 6/6



Le conseil d'administration de l'Agence a tenu 9 réunions au cours de la dernière année financière. L'orientation des réflexions et les décisions prises s'arriment essentiellement avec le développement durable des ressources du milieu forestier régional. Ces dossiers ont fait l'objet de discussions :

- ✿ Budgets de fonctionnement de l'Agence pour les divers programmes d'aide;
- ✿ Répartition budgétaire entre les conseillers forestiers;
- ✿ Révision des cahiers d'instructions administratives et techniques de l'Agence;
- ✿ Gestion des ressources humaines.

## LES COMITÉS

### COMITÉ EXÉCUTIF : 7 RENCONTRES

Le comité exécutif origine du conseil d'administration. Il étudie divers dossiers pour recommandations au conseil d'administration. Les principaux sujets abordés au cours de l'année furent :

- ✿ Préparation des budgets de fonctionnement pour les divers programmes;
- ✿ Indexation des taux;
- ✿ Répartition budgétaire entre les conseillers forestiers pour les divers programmes;
- ✿ Programmation des travaux sylvicoles et suivi du Plan d'action;
- ✿ Répartition des objectifs sylvicoles en lien avec le reboisement;
- ✿ Règlement intérieur;
- ✿ Ressources humaines.

#### *MEMBRES ET OFFICIERS AU 31 MARS 2009 :*

- ☞ M. Raymond Cimon, président
- ☞ M. Robert Paquet
- ☞ M. André Emery
- ☞ M. Dominic Paquet
- ☞ M. Richard Bilodeau
- ☞ M. Robert Morisset, secrétaire

#### *MEMBRES ET OFFICIERS REMPLACÉS EN COURS*

##### *D'EXERCICE :*

- ☞ M. André Roy
- ☞ M. Yves Beaudoin
- ☞ Mme Véronique Côté

### COMITÉ DE TRANSFERT DE CONNAISSANCE : 1 RENCONTRE

La responsabilité de ce comité a été assurée par Mme Véronique Côté. Les sujets abordés furent :

- ✿ Formation *Pourquoi aménager?*
- ✿ Nouvelles formations offertes aux propriétaires forestiers
- ✿ Stratégie des activités de transfert de connaissances, interventions et moyens

#### *PARTICIPANTS AUX RENCONTRES DU COMITE :*

- ☞ Mme Francine Moisan
- ☞ M. André Emery
- ☞ Mme Caroline Houde
- ☞ M. Sylvain Dulac
- ☞ M. Michel Roy
- ☞ M. Mario Blanchette
- ☞ M. Yves Beaudoin
- ☞ Mme Véronique Côté

**Il n'y a eu aucune rencontre des comités conseil, de litiges et informatique au cours de l'année 2008-2009**

## L'ÉQUIPE

A  
d  
m  
i  
n  
i  
s  
t  
r  
a  
t  
i  
o  
n



Directeur  
**Robert Morisset**  
Ingénieur forestier

Adjointe administrative  
**Véronique Côté**  
Technicienne bureautique



V  
é  
r  
i  
f  
i  
c  
a  
t  
i  
o  
n



Responsable VO  
**Yves Beaudoin**  
Ingénieur forestier

Vérificateur opérationnel  
**Richard Morin**  
Technicien forestier



M  
u  
l  
t  
i  
r  
e  
s  
s  
o  
u  
r  
c  
e  
s



Responsable  
multiressources  
**Andréanne Désy**  
Biologiste

Chargé de projets  
multiressources  
**Geneviève Chrétien**  
Biologiste



E  
n  
r  
e  
g  
i  
s  
t  
r  
e  
m  
e  
n  
t



Enregistrement du  
statut de producteur  
**Julie Gagné**  
Commis de bureau



## PLAN D'ACTION ET PPMV

## PLAN D'ACTION

À la suite de la demande du ministère des Ressources naturelles et de Faune, les agences du Québec avaient à développer un Plan d'action, lequel visait l'optimisation de l'ensemble des activités pour atteindre une économie totale de 3 %. L'année 2008-2009 est la seconde année des trois ans sur lesquelles s'étend le Plan d'action. Les faits saillants sont :

11

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2008-2009 PREVOYAIENT	MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	RÉSULTATS
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Densité de reboisement à 2 200 plants/ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Cette densité est en vigueur depuis 1<sup>er</sup> avril 2008.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Un total de 1 035 531 plants ont été mis en terre. À la densité prescrite, cela a permis de traiter 47 ha de plus.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Transfert du budget de la première visite conseil vers les services conseils aux producteurs pour un nombre de 230 visites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ La programmation des travaux sylvicoles prévoit la réalisation de 232 visites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Il y a eu 194 visites conseils de réalisées, soit 84% de l'objectif.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Vérification opérationnelle avant traitement réduite à 4 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ L'Agence poursuit la baisse amorcée en 2007.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Il y a eu 3,7% de prescriptions vérifiées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Poursuite de la hausse des superficies en travaux commerciaux pour atteindre 720 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Compte tenu de la situation du marché, la programmation reflète un objectif de 507 ha en travaux commerciaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Il s'est réalisé 583 ha dans le programme régulier.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Abandon du drainage en milieu forestier et réduction du drainage en milieu dénudé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Le drainage en milieu boisé sera retiré de la grille des travaux admissibles à l'aide financière. Un ajustement du drainage dans les milieux dénudés sera fait à la baisse lors de la préparation des programmations 2008-2009.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Baisse de 60% du drainage en milieux dénudés.</li> </ul>

Différentes actions seront également mises en application au cours de l'année financière 2009-2010.

LES ORIENTATIONS POUR L'ANNEE 2009-2010 PREVOIENT	GAINS ESCOMPTES	MOYENS PRIS EN DEBUT D'ANNEE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait complet de la vérification opérationnelle avant traitement (aléatoire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 000 \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La vérification opérationnelle ciblée avant traitement ainsi que les avis techniques et les vérifications de martelage d'hiver demeurent</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait d'une partie de l'aide financière pour la voirie forestière et attribution de 6 855\$ de cette somme au budget de l'activité relative aux services techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 300 \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux de voirie facturés en 2008-2009 étaient déjà en deca du gain escompté (6 200\$). Les travaux de voirie programmés pour 2009-2010 sont de 12 000\$ alors qu'au chapitre des services techniques, la programmation prévoit 225 visites.</li> </ul>

## PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV)

Une réflexion est actuellement en cours quant aux actions et stratégies à privilégier afin de trouver les ressources nécessaires à l'actualisation du PPMV de l'Agence.







# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LISTE DES CONSEILLERS FORESTIERS

Pour la réalisation des travaux sylvicoles effectués dans le cadre de ces divers programmes d'aide, l'Agence a accrédité 10 conseillers forestiers. Ces organisations offrent de multiples services aux producteurs forestiers reconnus sur l'ensemble du territoire de l'Agence.

15

### AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE

*M. MARTIN LARRIVÉE*  
115, rue Principale  
Ham Nord (Québec) GoP 1Ao  
Tél. : (819) 344-2232 / Téléc. : (819) 344-2235  
[group.for@afcw.ca](mailto:group.for@afcw.ca)

### ARBOSILVA INC.

*M. FRANCIS GAUMOND*  
1200, rue de Grenoble  
Sherbrooke (Québec) J1E 3R2  
Tél. : (819) 569-0949 / Téléc. : (819) 569-2299  
[francis.gaumond@arbosilva.com](mailto:francis.gaumond@arbosilva.com)

### CONSEILLERS FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

*M. CLAUDE BERGERON*  
5300, rue des Tournelles  
Québec (Québec) G2J 1E4  
Tél. : (418) 872-1773 / Téléc. : (418) 872-6773  
[cfrq@qc.aira.com](mailto:cfrq@qc.aira.com)

### GESTION FORESTIÈRE YOLAND BÉDARD

*M. Yoland Bédard*  
261, rang St-Jacques  
Saint-Elzéar (Québec) GoS 2Jo  
Tél. : (418) 387-3655 / Téléc. : (418) 883-2555  
[yolandbedard@yahoo.ca](mailto:yolandbedard@yahoo.ca)

### GROUPEMENT AGRO-FORESTIER LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.

*M. GASTON MARTINEAU*  
270, rue Saint-Pierre  
Sainte-Agathe-de-Lotbinière (Québec) GoS 2Ao  
Tél. : (418) 599-2828 / Téléc. : (418) 599-2856  
[lotmeg@coopsteagate.com](mailto:lotmeg@coopsteagate.com)

### GROUPEMENT FORESTIER CHAUDIÈRE INC.

*M. ANDRÉ EMERY*  
356, rue Principale  
Saint-Victor (Québec) GoM 2Bo  
Tél. : (418) 588-6674 / Téléc. : (418) 588-6774  
[gfchaud@telvic.net](mailto:gfchaud@telvic.net)

### GROUPEMENT FORESTIER DU SUD DE DORCHESTER

*M. MICHEL SIMARD*  
1506, 25<sup>e</sup> Avenue, C.P. 129  
Saint-Prosper (Québec) GoM 1Yo  
Tél. : (418) 594-8208 / Téléc. : (418) 594-8584  
[dorchest@globetrotter.net](mailto:dorchest@globetrotter.net)

### ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE

*M. Simon Giguère*  
3500, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y9  
Tél. (418) 228-5110 / Téléc. : (418) 228-5800  
[apbb@globetrotter.net](mailto:apbb@globetrotter.net)

### GROUPEMENT FORESTIER DE BEAUCE-SUD

*M. Robert Joly*  
34, 4<sup>e</sup> Rue Ouest  
Saint-Martin (Québec) GoM 1Bo  
Tél. : (418) 382-5068 / Téléc. : (418) 382-5816  
[gbeucesud@globetrotter.net](mailto:gbeucesud@globetrotter.net)

### SERVICES FORESTIERS FRANÇOIS MARTEL

*M. François Martel*  
6691, rue Salaberry  
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1K2  
Tél. : (819) 583-2078 / Téléc. : (819) 583-4112  
[francoism@servicesforestiers.ca](mailto:francoism@servicesforestiers.ca)

## PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

L'Agence gère plusieurs programmes dont le principal est le *Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées*, lequel vise à promouvoir l'aménagement forestier et à financer des travaux sylvicoles. C'est aussi à même ce programme que l'Agence puise les ressources nécessaires à sa gestion et à la vérification opérationnelle des travaux réalisés par les conseillers forestiers accrédités.

### Contributions en services des partenaires

L'implication des partenaires est sans contredit indispensable pour l'avancement des dossiers de l'Agence. Leurs participations en services et en réunions correspondent à une contribution de l'ordre de 30 400 \$.

	Participation aux rencontres du conseil d'administration	Support à l'Agence et participation aux rencontres des divers comités	Espace pour loger l'Agence et salle de réunions	Support à l'Agence et préparation des dossiers	Total
<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec</i>	2 550 \$	450 \$	-	-	3 000 \$
<b>Total</b>					<b>3 000 \$</b>
<b>Monde municipal</b>					
<i>MRC des Appalaches</i>	-	-	8 000 \$	-	8 000 \$
<i>MRC Beauce-Sartigan</i>	750 \$	-	-	-	750 \$
<i>MRC Lotbinière</i>	1 200 \$	-	-	-	1 200 \$
<i>MRC La Nouvelle-Beauce</i>	1 050 \$	-	-	-	1 050 \$
<i>MRC Robert-Cliche</i>	750 \$	-	-	-	750 \$
<b>Total</b>					<b>11 750 \$</b>
<b>Organismes reconnus de producteurs forestiers</b>					
<b>Organismes de gestion en commun</b>					
<i>Groupe forestier de Beauce-Sud</i>	-	300 \$	-	-	300 \$
<i>Groupe agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.</i>	300 \$	-	-	-	300 \$
<i>Groupe forestier Chaudière inc.</i>	1 200 \$	150 \$	-	-	1 350 \$
<i>Aménagement forestier coopératif de Wolfe</i>	1 050 \$	900 \$	-	-	1 950 \$
<b>Somme partielle</b>					<b>3 900 \$</b>

	Participation aux rencontres du conseil d'administration	Support à l'Agence et participation aux rencontres des divers comités	Espace pour loger l'Agence et salle de réunions	Support à l'Agence et préparation des dossiers	Total
<i>Syndicats et offices de producteurs de bois</i>					
<i>Association des propriétaires de boisés de la Beauce</i>	1 350 \$	1 050 \$	-	-	2 400 \$
<i>Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec</i>	1 200 \$	-	-	-	1 200 \$
<i>Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie</i>	1 050 \$	900 \$	-	-	1 950 \$
<i>Somme partielle</i>					5 550 \$
<b>Total</b>					9 450 \$
<i>Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois</i>					
<i>Domtar inc.</i>	1 050 \$	750 \$	-	-	1 800 \$
<b>Total</b>					1 800 \$
<i>Présidence de l'Agence</i>	1 350 \$	1 050 \$		2 000 \$	4 400 \$
<b>Total</b>					4 400 \$

### **Contributions financières des partenaires**

#### **Le MRNF**

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec attribue annuellement à l'Agence un financement régulier afin de réaliser des travaux sylvicoles selon de saines pratiques d'intervention, dans une perspective d'aménagement durable.

<b>Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées</b>	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	2 244 400 \$
<b>Total</b>	<b>2 244 400 \$</b>

## L'industrie

Les industries forestières s'approvisionnement en fibres par l'entremise de nos forêts privées régionales. La liste suivante présente les industries ayant versé leurs contributions financières au cours de l'année 2008-2009 :

☛ Lapointe & Fils ltée	☛ Industriels Man. Mégantic inc.
☛ Alexandre Côté ltée	☛ Le Spécialiste du Bardeau de cèdre inc.
☛ Bardeaux et cèdres St-Honoré inc.	☛ Kruger inc.
☛ Blanchette & Blanchette inc.	☛ Kruger Wayagamack inc.
☛ Bois Daaquam inc.	☛ La Compagnie Commonwealth Plywood ltée
☛ Bois de sciage Lafontaine	☛ Les Bois D.M.K.J. inc.
☛ Bois franc Cambium	☛ Les Entreprises J.M. Champeau inc.
☛ Boiscarvin inc.	☛ Les Produits forestiers D.G. ltée
☛ Busque & Laflamme inc.	☛ Mobilier Rustique (Beauce) inc.
☛ Carrier & Bégin inc.	☛ Scierie Leduc, division de Stadacona S.E.C.
☛ Claude Forget	☛ Produits forestiers Arbec S.E.N.C.
☛ Clermond Hamel ltée	☛ Richard Pelletier et Fils
☛ Abitibi-Consolidated	☛ Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.
☛ Domtar inc. (Papiers de communication)	☛ Scierie Arbotek inc.
☛ Domtar inc. (Produits forestiers)	☛ Scierie Lapointe et Roy ltée
☛ Gérard Crête & Fils inc.	☛ Scierie Lauzé inc.
☛ Gestofor inc.	☛ Vexco inc.
☛ Industries Maibec inc.	☛ Wilfrid Paquet et Fils ltée
☛ Saint-Théophile	☛ Claude Forget inc.
☛ Saint-Pamphile	

18

Les sommes perçues sont réparties selon qu'il s'agisse d'usines de sciage ou de pâtes et papiers :

Titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois		
Usines de sciage	57 %	289 103 \$
Usines de pâtes et papiers	43 %	217 825 \$
<b>Total</b>		<b>506 928 \$</b>

Les industries s'approvisionnement sur les cinq MRC présentes sur le territoire de l'Agence. La provenance des sommes perçues se détaille de cette façon :

Municipalités régionales de comté		
MRC des Appalaches	28,3 %	143 638 \$
MRC Beauce-Sartigan	32,0 %	162 123 \$
MRC Lotbinière	16,2 %	82 172 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	10,6 %	53 506 \$
MRC Robert-Cliche	12,9 %	65 490 \$
<b>Total</b>		<b>506 928 \$</b>

Le graphique ci-contre montre comment se partage, depuis 2003, les contributions annuelles de l'industrie entre les usines de sciage et les usines de pâtes et papiers.



### Les producteurs forestiers reconnus

L'Agence a investi 2 433 108 \$ pour l'aménagement des forêts privées de son territoire. Sa participation financière correspondant à 80%, celle du propriétaire forestier est de 20 %. Sur cette base, la contribution des producteurs est estimée à :

#### Selon la base du 80 % et du 20 %

Investissements de l'Agence	80 %	2 433 108 \$
Participation des producteurs forestiers reconnus	20 %	608 277 \$

### Clientèles desservies

L'aide financière de ce programme a été investie sur les propriétés forestières privées de 1 332 producteurs forestiers reconnus présents sur le territoire de l'Agence.

Le bilan suivant présente le nombre de propriétaires desservis par MRC ainsi que l'aide financière moyenne versée à chacun de ceux-ci.

	Propriétaires desservis	Aide financière totale	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
MRC des Appalaches	307	889 707 \$	2 898 \$
MRC Beauce-Sartigan	496	810 095 \$	1 633 \$
MRC Lotbinière	119	221 209 \$	1 859 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	157	191 296 \$	1 218 \$
MRC Robert-Cliche	276	320 802 \$	1 162 \$

La répartition de l'aide financière moyenne entre grands et petits producteurs se présente comme suit :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Petits producteurs forestiers (moins de 800 ha)	1 330	1 801 \$
Grands producteurs forestiers	2	12 628 \$
<b>Total</b>	<b>1 332</b>	<b>-</b>

L'aide financière moyenne investie par propriétaire est ventilée par conseiller forestier :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (IND)	11	2 708 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)	52	2 456 \$
Arbosilva inc.	9	2 820 \$
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	780	875 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	97	2 792 \$
Gestion forestière Yoland Bédard	25	1 013 \$
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	129	2 637 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	221	1 669 \$
Groupement forestier Chaudière inc.	247	1 967 \$
Groupement forestier du Sud de Dorchester	20	1 781 \$
Services forestiers François Martel	7	3 613 \$

20

### Traitements sylvicoles réalisés

Les travaux sylvicoles réalisés en 2008-2009 se détaillent, par activité, de la façon suivante :

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(05) Préparation de terrain</b>		
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 %	101,88 ha	119 711,35 \$
Préparation tiges + 2 m couverture > 50 % (pelle hydraulique)	47,92 ha	59 133,28 \$
Préparation tiges de 1 à 2 m couverture > 50 %	64,75 ha	51 608,94 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha	19,23 ha	23 172,15 \$
Préparation avec récupération 5 à 14 m <sup>2</sup> /ha (pelle hydraulique)	5,87 ha	7 425,55 \$
Déblaiement mécanique	40,21 ha	19 662,69 \$
Préparation tiges > 1 m et couverture 25 à 50 %	16,10 ha	7 051,80 \$
Déblaiement mécanique (pelle hydraulique)	62,74 ha	34 507,00 \$
Labourage et hersage agricole	1,16 ha	459,36 \$
<b>Total</b>	<b>359,87 ha</b>	<b>332 732,12\$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>14 %</b>
<b>(06) Reboisement</b>		
PFD racines nues résineux	76 144 plants	28 782,43 \$
Racines nues feuillus	360 plants	136,44 \$
Récipient 300 cc et plus	949 687 plants	377 303,91 \$
Récipient 200 cc à 299 cc	10 650 plants	3 248,26 \$
Plantation mécanique PFD racines nues résineux	9 340 plants	1 783,94 \$
Regarni - PFD racines nues	26 555 plants	9 639,47 \$
Regarni - récipient 300 cc et plus	116 082 plants	47 593,62 \$
Regarni - récipient 300 cc et plus	103 310 plants	43 004,69 \$
Regarni régénération naturelle- récipient 300 cc et plus	11 121 plants	4 820,80 \$
<b>Total</b>	<b>1 176 517 plants</b>	<b>465 471,68 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>19 %</b>
<b>(07) Entretien de plantation</b>		
Dégagement mécanique ou manuel – plants opprimés hauteur moyenne <1 m	385,35 ha	362 017,68 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 25,1 à 40 %	14,45 ha	7 846,35 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 40,1 à 100 %	427,13 ha	341 704,00 \$
Élagage et taille de formation (100 tiges traitées/ ha)	19,5 ha	2 437,50 \$
Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations	85,47 ha	99 401,61 \$
Protection contre les insectes, maladies et animaux	5,05 ha	2 297,75 \$
Pailis dégradable	1,28 ha	1 445,71 \$
<b>Total</b>	<b>901 221 ha</b>	<b>817 150,60 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>34,5 %</b>

	Nombre d'unités	Montant facturé
<b>(08) Traitements non-commerciaux</b>		
Dégagement mécanique ou manuel	19,64 ha	16 870,76 \$
Éclaircie précommerciale – feuillu qualité sciage, déroulage	11,51 ha	12 935,45 \$
Éclaircie précommerciale – résineux	211,11 ha	245 278,57 \$
<b>Total</b>	<b>242,26 ha</b>	<b>275 084,78 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>11 %</b>
<b>(09) Traitements commerciaux</b>		
Éclaircie commerciale avec martelage plantation 2 000 tiges et plus	27,89 ha	34 750,94 \$
Éclaircie commerciale avec martelage plantation de 1 000 à 1 999 tiges	5,74 ha	5 504,66 \$
Éclaircie commerciale avec martelage – résineux	175,30 ha	167 874,48 \$
Éclaircie commerciale avec martelage – feuillu d'ombre	0,75 ha	654,00 \$
Coupe de succession – feuillu de lumière	15,5 ha	9 470,50 \$
Coupe de jardinage avec martelage – résineux	1,83 ha	1 754,97 \$
Coupe de jardinage avec martelage – feuillu d'ombre	21,98 ha	19 166,56 \$
Coupe par bande	3,91 ha	1 564,00 \$
Coupe progressive d'ensemencement sans martelage – résineux	41,09 ha	34 234,37 \$
Coupe progressive d'ensemencement avec martelage – résineux	4,54 ha	3 890,04 \$
Coupe de récupération	32,25 ha	10 674,75 \$
Éclaircie commerciale avec martelage – feuillu de lumière	2,71 ha	2 363,12 \$
Éclaircie commerciale sans martelage – résineux	23,45 ha	19 388,80 \$
<b>Total</b>	<b>356,94 ha</b>	<b>311 291,19 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>13 %</b>
<b>(10) Drainage forestier et voirie forestière</b>		
Drainage terrain dénudé	8,22 km	11 683,48 \$
Construction de chemin	2,88 km	4 502,77 \$
Amélioration de chemin	1,89 km	1 698,12 \$
<b>Total</b>	<b>12,99 km</b>	<b>17 884,37 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>1 %</b>
<b>(11) Plans d'aménagement forestier</b>		
Plan simple de gestion – 4 à 50 ha	514 plans	125 930,00 \$
Plan simple de gestion – 51 à 100 ha	80 plans	31 120,00 \$
Plan simple de gestion – 101 à 250 ha	11 plans	5 852,00 \$
Plan simple de gestion – 251 à 800 ha	2 plans	1 412,00 \$
<b>Total</b>	<b>607 plans</b>	<b>164 314,00 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>7 %</b>
<b>(12) Visites conseil</b>		
Visite conseil – 1 <sup>re</sup> visite	57 visites	7 581,00 \$
Service conseil aux producteurs	194 visites	51 604,00 \$
<b>Total</b>	<b>251 visites</b>	<b>59 185,00 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>2 %</b>
<b>Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées</b>		<b>2 433 108,12 \$</b>

Vue d'ensemble, par MRC et groupe d'activités, des investissements de l'Agence en 2008-2009 :

MRC	Préparation de terrain	Reboisement	Entretien de plantation	Traitement précommercial	Traitement commercial	Drainage forestier	Voirie forestière	Plan d'aménagement forestier	Visite conseil
Appalaches	203,96 (ha)	560 033 (plant)	263,2 (ha)	65,51 (ha)	143,18 (ha)	2,52 (km)	4,46 (km)	94 (plan)	49 (visite)
	198 020 (\$)	221 889 (\$)	225 859 (\$)	73 804 (\$)	118 138 (\$)	3 575 (\$)	5 926 (\$)	29 994 (\$)	12 502 (\$)
Beauce-Sartigan	68,17	268 880	331,85	106,63	130,83	2,07	-	264	102
	52 304	106 436	313 921	121 010	121 172	2 936	-	69 572	22 743
Lotbinière	19,33	149 763	109,78	18,64	15,38	1,49	0,31	40	13
	15 855	57 872	95 796	21 660	13 369	2 117	275	10 807	3458
Nouvelle-Beauce	39,146	82 121	79,0	14,31	10,42	0,37	-	84	29
	29 556	32 848	74 898	16 628	7 792	522	-	21 870	7 182
Robert-Cliche	29,26	115 720	117,4	37,17	57,13	1,78	-	125	58
	26 997	46 427	106 677	41 983	50 820	2 534	-	32 065	13 300
Total	359,87 (ha)	1 176 517 (plant)	901,23 (ha)	242,26 (ha)	356,94 (ha)	8,23 (km)	4,77 (km)	607 (plan)	251 (visite)
	322 732 (\$)	465 472 (\$)	817 151 (\$)	275 085 (\$)	311 291 (\$)	11 683 (\$)	6 201 (\$)	164 308 (\$)	59 185 (\$)

## PROGRAMME DE TRAITEMENTS COMMERCIAUX

Pour une troisième année consécutive, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a offert une enveloppe budgétaire supplémentaire aux agences afin de réaliser des traitements commerciaux.

Les orientations de l'Agence à cet effet ont permis la réalisation d'éclaircies commerciales dans les plantations, les peuplements feuillus naturels, puis les peuplements issus d'éclaircie précommerciale. Malgré les bonnes perspectives que laissaient planer les résultats atteints lors de la saison précédente, la détérioration des marchés a forcé l'Agence à permettre aux conseillers forestiers d'utiliser une portion de ce budget pour des traitements non-commerciaux. Ainsi, en début de saison, l'Agence a autorisé les conseillers à divertir vers des traitements non-commerciaux et le recrutement quelques 8 % du budget et, plus tard en saison, les choses se détériorant encore, elle augmentait son autorisation à 25%. Il n'en demeure pas moins, que l'Agence a investi la totalité du budget qui lui était accordé sans trop dévier des modalités prévues. Les efforts conjugués de tous ont démontré qu'il était possible de rencontrer les objectifs fixés, même lors de périodes difficiles.

L'Agence a encore une fois bien performée en regard des objectifs de ce programme, mais les choses seront beaucoup plus difficiles en 2009-2010. En effet, les renseignements reçus de toutes parts, les fermetures d'usines et les prix du bois toujours faibles laissent présager que l'année qui s'amorce verra une mise en marché des bois provenant des forêts privées fort déprimée. Il est à espérer que le MRNF assouplira les critères régissant le présent programme vers les traitements non-commerciaux.

23

### Contributions financières des partenaires

#### Le MRNF

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a attribué à l'Agence un financement pour la réalisation de traitements commerciaux de :

Programme de traitements commerciaux	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	555 027 \$
<b>Total</b>	<b>555 027 \$</b>

#### Les producteurs forestiers reconnus

L'Agence a investi 516 845 \$ pour la réalisation de traitements commerciaux et autres traitements sylvicoles. Sa participation financière correspondant à 80%, celle du propriétaire forestier est de 20 %. Sur cette base, la contribution des producteurs est estimée à :

Selon la base du 80 % et du 20 %		
Investissements de l'Agence	80 %	516 845 \$
Participation des producteurs forestiers reconnus	20 %	129 211 \$

## Clientèles desservies

L'aide financière de ce programme a été investie sur les propriétés forestières privées de 266 producteurs forestiers reconnus présents sur le territoire de l'Agence.

Le bilan suivant présente le nombre de propriétaires desservis par MRC ainsi que l'aide financière moyenne versée à chacun de ceux-ci.

	Propriétaires desservis	Aide financière totale	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
MRC des Appalaches	100	214 932 \$	2 149 \$
MRC Beauce-Sartigan	76	173 730 \$	2 286 \$
MRC Lotbinière	12	31 141 \$	2 595 \$
MRC La Nouvelle-Beauce	28	34 098 \$	1 218 \$
MRC Robert-Cliche	51	62 943 \$	1 234 \$

24

La répartition de l'aide financière moyenne entre grands et petits producteurs se présente comme suit :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Petits producteurs forestiers ( <i>moins de 800 ha</i> )	264	1 958 \$
Grands producteurs forestiers	2	8 739 \$
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>-</b>

L'aide financière moyenne investie par propriétaire est ventilée par conseiller forestier :

	Propriétaires desservis	Aide financière moyenne (\$/propriétaire)
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (IND)	9	1 347 \$
Aménagement forestier coopératif de Wolfe (OGC)	17	1 175 \$
Arbosilva inc.	1	2 733 \$
Association des propriétaires de boisés de la Beauce	114	1 421 \$
Conseillers forestiers de la région de Québec	27	2 370 \$
Gestion forestière Yoland Bédard	2	602 \$
Groupement agro-forestier de Lotbinière-Mégantic inc.	16	4 357 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	20	3 460 \$
Groupement forestier Chaudière inc.	53	1 827 \$
Groupement forestier du Sud de Dorchester	4	1 775 \$
Services forestiers François Martel	2	4 120 \$

## Traitements sylvicoles réalisés

Les travaux sylvicoles réalisés en 2008-2009 se détaillent, par activité, de la façon suivante :

	Nombre d'unités	Montant versé
<b>(07) Entretien de plantation</b>		
Dégagement mécanique ou manuel – plants opprimés haut moyenne < à 1 m	10,32ha	10 743,12 \$
Dégagement mécanique ou manuel >= 1 m – 40,1 à 100 %	37,91 ha	30 328,00 \$
Éclaircie précommerciale d'anciennes plantations	1,71 ha	1 988,73 \$
Protection contre les insectes, maladies et animaux	4,13 ha	1 879,15 \$
<b>Total</b>	<b>54,07 ha</b>	<b>44 939,00 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>9%</b>
<b>(08) Traitements non-commerciaux</b>		
Éclaircie précommerciale – Résineux	23,59 ha	27 411,58 \$
<b>Total</b>	<b>23,59 ha</b>	<b>27 411,58 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>5 %</b>
<b>(09) Traitements commerciaux</b>		
Éclaircie commerciale avec martelage plantation 2 000 tiges et plus	192,84 ha	240 267,45 \$
Éclaircie commerciale avec martelage plantation de 1 000 à 1 999 tiges	93,99 ha	90 139,29 \$
Éclaircie commerciale sans martelage plantation 2 000 tiges et plus	10,37 ha	11 614,40 \$
Éclaircie commerciale sans martelage plantation de 1 000 à 1 999 tiges	3,59 ha	2 994,06 \$
Éclaircie commerciale avec martelage issus précommerciale 2 000 tiges et plus	15,27 ha	19 026,42 \$
Éclaircie commerciale avec martelage plantation de 1 000 à 1 999 tiges	4,1 ha	3 931,90 \$
Éclaircie commerciale avec martelage – résineux	16,74 ha	16 053,66 \$
Coupe de jardinage avec martelage – feuillu d'ombre	34,42 ha	30 014,24 \$
Coupe progressive d'ensemencement sans martelage – résineux	5,7 ha	4 753,80 \$
Éclaircie commerciale sans martelage – résineux	5,1 ha	4 198,14 \$
<b>Total</b>	<b>382,12 ha</b>	<b>422 993,36 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>82 %</b>
<b>(11) Plans d'aménagement forestier</b>		
Plan simple de gestion – 4 à 50 ha	84 plans	20 580,00 \$
Plan simple de gestion – 51 à 100 ha	1 plan	389,00 \$
Plan simple de gestion – 101 à 250 ha	1 plan	532,00 \$
<b>Total</b>	<b>86 plans</b>	<b>21 501,00 \$</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>4 %</b>
<b>Programme de traitements commerciaux</b>		<b>516 844,94 \$</b>

Le *Programme de traitements commerciaux* prévoyait un volet *Recrutement*. Les exigences du ministère des Ressources naturelles et de la Faune indiquaient que l'Agence pouvait investir une somme correspondant entre 10 et 15 % du budget total de ce programme. L'Agence a quand même autorisé ses conseillers forestiers à investir jusqu'à 25 % de leur budget vers des traitements autres que commerciaux. Ce volet *Recrutement* a alors pris diverses formes. Il a comme but premier de joindre les propriétaires forestiers afin de les inciter à orienter leurs actions sylvicoles vers la récolte de bois. Les cours de formation, la confection de plans d'aménagement forestier, la réalisation de travaux autres que les travaux commerciaux sont autant d'activités admissibles.

L'information suivante présente le bilan du programme de traitements commerciaux :

MRC	Traitements commerciaux	Entretien de plantation	Éclaircie précommerciale	Plan d'aménagement forestier	Formations aux producteurs forestiers	TOTAL
Appalaches	160,53 ha	32,92 ha	4,10 ha	43 plans	-	
	171 856 \$	27 346 \$	4 764 \$	10 966 \$	-	214 932 \$
Beauce-Sartigan	126,10 ha	15,73 ha	7,69	17 plans	9 formations	
	145 948 \$	14 682 \$	8 936 \$	4 165 \$	10 605 \$	184 336 \$
Lotbinière	15,09 ha	-	11,80 ha	3 plans	2 formations	
	16 694 \$		13 711 \$	735 \$	2 357 \$	33 497 \$
Nouvelle-Beauce	27,51 ha	4,13 ha	-	10 plans	1 formation	
	29 769 \$	1 879 \$		2 450 \$	1 178 \$	35 276 \$
Robert-Cliche	52,89 ha	1,29 ha	-	13 plans	3 formations	
	58 726 \$	1 032 \$		3 185 \$	3 535 \$	66 478 \$
<b>TOTAL</b>	<b>422 993 \$</b>	<b>44 939 \$</b>	<b>27 412 \$</b>	<b>21 501 \$</b>	<b>17 675 \$</b>	<b>534 520 \$</b>





## VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

En plus de la gestion des *Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées* et *Programme de traitements commerciaux*, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNFQ) confie également à l'Agence le mandat de la vérification opérationnelle des travaux sylvicoles. Cette vérification s'appuie sur les exigences décrites dans les divers cahiers d'instructions de l'Agence, lesquels ont fait l'objet d'adoption par le conseil d'administration.

L'Agence a reçu 2689 rapports d'exécution et en a retenu 1967 pour fins de vérification (excluant les PAF et les visites conseils). De ce nombre, la vérification a porté sur une sélection aléatoire de 188 dossiers. De plus, 6 dossiers ont fait l'objet d'une vérification ciblée. L'intensité d'échantillonnage a donc atteint 9,6 % pour la saison 2008-2009. Ce dépassement, en regard de la cible de 8% à atteindre s'explique par l'obligation de vérifier au minimum un projet par groupe de traitements et par conseiller forestier.

Pour la dernière fois cette année, l'Agence a procédé à des vérifications avant traitement portant sur les travaux de préparation de terrain et d'entretien de plantation. Ainsi, 44 dossiers ont été sélectionnés aléatoirement sur un total de 452 soumis à l'Agence. À cette vérification s'ajoute 24 dossiers pour lesquels les conseillers forestiers ont demandé une autorisation ou une assistance technique à l'Agence. Quant à la vérification ciblée, elle est un outil indispensable pour les vérificateurs, lesquels peuvent s'assurer que les objectifs de qualité sont atteints.

L'année de vérification opérationnelle a permis à l'Agence de soulever un certain nombre de problématiques, lesquelles s'élèvent à un montant de 7 014,55 \$. De plus, une réclamation au montant de 479,70 \$, pour le remboursement d'une plantation installée en 2007 et détruite par des animaux y circulant librement a été facturée au propriétaire. Le montant total des réclamations correspond donc à 7 494,25 \$.

La qualité d'exécution des travaux pour l'ensemble des conseillers forestiers a atteint 96,92 %, soit une légère diminution par rapport à 2007-2008 où la qualité atteignait 97,10 %. Cependant, la qualité du reboisement a augmenté cette année, passant de 88,79 %, en 2007-2008, à 90,15 % en 2008-2009.

À la lumière des résultats de la vérification opérationnelle obtenus au cours de l'année 2008-2009, des modifications ont permis de bonifier les différents cahiers normatifs afin de hausser la qualité des travaux sylvicoles exécutés.



## MULTIRESSOURCES

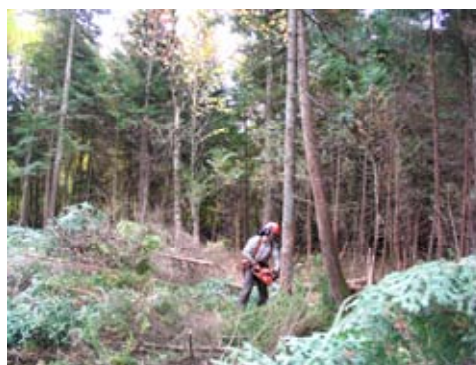
## GESTION INTÉGRÉE DU MILIEU FORESTIER DE LA CHAUDIÈRE – PHASE III

Pour une troisième année consécutive, l'Agence Chaudière a mis en œuvre son projet *Gestion intégrée du milieu forestier de la Chaudière – Phase III* dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II* de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches. En collaboration avec ses conseillers forestiers, l'Agence a offert aux propriétaires forestiers de son territoire la possibilité de réaliser des travaux forêt-faune par une approche de gestion intégrée des ressources.

31

Dans une optique d'aménagement durable, ce projet a ainsi permis la réalisation d'une diversité de travaux forêt-faune sur plus de 135 ha, soit :

- Éclaircie commerciale avec trouées
- Coupe de succession adaptée
- Éclaircie précommerciale mixte adaptée
- Éclaircie précommerciale résineuse adaptée
- Éclaircie précommerciale de plantation
- Préparation de terrain avec conservation d'îlots
- Dégagement de plantation avec conservation d'îlots
- Traverses de cours d'eau
- Dispositifs de gestion du castor
- Plan d'aménagement forêt-faune (PAFF)



Afin d'atteindre les objectifs ciblés, une formation préalable à la réalisation de travaux d'éclaircie précommerciale fut dispensée à trois reprises à l'intention des travailleurs sylvicoles.

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

La troisième phase de ce projet est en vigueur jusqu'au 30 juin 2009. Les contributions financières des partenaires décrites dans le tableau ci-dessous sont celles prévues dans les protocoles d'ententes signés avec ces organismes. Tout comme le programme régulier, la participation financière des producteurs forestiers correspond à 20 % du coût des travaux.

<i>Gestion intégrée du milieu forestier de la Chaudière – Phase II</i>	
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	180 000 \$
Fondation de la faune du Québec	3 000 \$
Producteurs forestiers	47 224 \$
Agence Chaudière	32 030 \$
<b>Total</b>	<b>262 254 \$</b>

## FORMATION EN AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LA FAUNE

À l'automne 2008, six formations *Aménagement forestier pour la faune* furent dispensées par l'Agence. Ces formations comprenaient une partie théorique en salle et une période sur le terrain complétant l'activité.

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Une contribution financière a été perçue pour avoir dispensé les cours de formation :

<b>Cours de formation aux propriétaires forestiers <i>Aménagement forestier pour la faune</i></b>	
Association des propriétaires de boisés de la Beauce (3)	954 \$
Groupement forestier de Beauce-Sud	381 \$
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	578 \$
Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond	736 \$
<b>Total</b>	<b>2 649 \$</b>

32

## RÉALISATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT FORÊT-FAUNE (PAFF)

Dans le cadre du *Programme d'aide pour la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF)* de la Fondation de la faune du Québec, l'Agence Chaudière a réalisé huit PAFF en collaboration avec les conseillers forestiers. De plus, certains conseillers forestiers de la région ont eu recours aux services des biologistes de l'Agence, Mme Andréanne Désy et Mme Geneviève Chrétien. En échange d'honoraires professionnels, celles-ci validaient ou concevaient le volet faunique, puis signaient les PAFF réalisés par les conseillers forestiers ou en collaboration avec eux.



Source : Daniel St-Hilaire, SNG Foresterie

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

La contribution financière de la Fondation de la faune du Québec est présentée au tableau suivant. Celle-ci correspond à l'aide octroyée pour la confection des huit PAFF. La rémunération des services offerts par les biologistes de l'Agence Chaudière auprès de divers conseillers forestiers apparaît également dans le tableau ci-dessous.

<b>Programme d'aide pour la confection de plans d'aménagement forêt-faune (PAFF)</b>	
Fondation de la faune du Québec	2 100 \$
Conseillers forestiers	399 \$
<b>Total</b>	<b>2 499 \$</b>

## TRAVERSES DE COURS D'EAU EN FORÊT PRIVÉE

33



Source : Patrick Lupien, SPBM

Le DVD vidéo *Traverses de cours d'eau en forêt privée* est disponible auprès de l'Agence Chaudière. Quelques exemplaires du DVD vidéo ont de nouveau été vendus cette année auprès de propriétaires forestiers et d'organismes.

### CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Les revenus générés par la vente du DVD vidéo sont indiqués dans le tableau suivant :

<i>Traverses de cours d'eau en forêt privée</i>	
Vente du DVD vidéo	135 \$
<b>Total</b>	<b>135 \$</b>

## PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉNAGEMENT DES RAVAGES DE CERFS DE VIRGINIE (PAAR)

Depuis maintenant quatre ans, la Fondation de la faune du Québec confie à l'Agence Chaudière la gestion du *Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie* (PAAR) de son territoire. Sous compensation financière, l'Agence est notamment responsable du traitement des demandes et de la vérification de l'admissibilité des travaux au PAAR. Tout comme les travaux du programme d'aide régulier, la facturation des travaux réalisés dans le cadre de ce programme s'effectue à même le *Système d'Informations Géoforestières et de Gestion des Agences* (SIGGA). Cette procédure facilite ainsi la démarche des conseillers forestiers accrédités sur le territoire de l'Agence pour l'obtention du financement du PAAR.



Source : Suzanne Guy

### CONTRIBUTIONS FINANCIERES

La contribution financière de la Fondation de la faune du Québec, correspondant aux frais de gestion de ce programme, est inscrite dans le tableau suivant. La contribution de la Fondation relative aux travaux effectués dans les ravages admissibles à raison de 75 \$ ou 150 \$/hectare est pour sa part comptabilisée dans le projet *Gestion intégrée du milieu forestier de la Chaudière – Phase III*.

<i>Programme d'aide à l'aménagement des ravages du cerf de Virginie</i>	
Fondation de la faune du Québec	500 \$
<b>Total</b>	<b>500 \$</b>

## VÉRIFICATION DES TRAVAUX FORÊT-FAUNE – VOLET II

L'implication de l'Agence a consisté à dresser un bilan de l'avancement des travaux tout en donnant une évaluation de la qualité du travail réalisé en regard des exigences demandées par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches. C'est ainsi que l'Agence a procédé à la vérification de 3 projets effectués dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II*.

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

La rémunération des services techniques de l'Agence Chaudière, par la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, se détaille de la façon suivante :

Support technique pour la vérification des travaux – Volet II	
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches	8 654 \$
<b>Total</b>	<b>8 654 \$</b>

## SUIVI DES ENTENTES DE FIDÉLISATION DES PROPRIÉTAIRES DE MILIEUX HUMIDES FORESTIERS

L'année 2008-2009 a permis la réalisation de la troisième phase du projet *Suivi des ententes et fidélisation des propriétaires de milieux humides forestiers du territoire de l'Agence Chaudière*. Dans le cadre du *Programme d'aide pour la protection des milieux humides forestiers sur terres privées – Volet 2* de la Fondation de la faune du Québec, les onze milieux humides d'une superficie totale de 418,5 ha inventoriés à l'été 2005 ont de nouveau été visités. Plusieurs activités furent accomplies dans le but de poursuivre le suivi des ententes de conservation volontaire et la fidélisation des propriétaires signataires. Divers outils ont alors été produits et seront remis aux 15 propriétaires dont un bilan de suivi terrain en guise d'annexe au *Cahier du propriétaire*, le Volume 3 du bulletin d'information *L'Inf-eau* ainsi qu'une série de fiches techniques relatives aux espèces vulnérables ou menacées, ou susceptibles d'être ainsi désignées, inventoriées au sein de ces milieux humides.



### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

La contribution financière de la Fondation de la faune du Québec au projet est inscrite dans le tableau ci-dessous.

<i>Suivi des ententes et fidélisation des propriétaires de milieux humides forestiers du territoire de l'Agence Chaudière</i>	
Fondation de la faune du Québec	5 000 \$
<b>Total</b>	<b>5 000 \$</b>

## PROJET D'ÉTUDE : PLANTATIONS ET PEUPELEMENTS ÉDUQUÉS : ÉVALUATION DE LEUR VALEUR FAUNIQUE ET DES MESURES D'ATTÉNUATION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

35

L'Agence Chaudière coordonne ce nouveau projet, lequel a comme objectif de déterminer les effets réels des travaux forêt-faune sur la croissance de la matière ligneuse ainsi que sur l'efficacité des mesures d'atténuation sur l'habitat de la faune. Il s'agit d'un projet de recherche de plus de 900 000\$, portant sur un horizon de 5 ans et jouissant d'un financement multipartite. Sa première année, l'année 2008-2009, a permis à l'Agence ainsi qu'à ses partenaires terrain -- l'Agence Appalaches et le MRNF -- de procéder au choix des sites d'étude ainsi qu'à la mise en place du dispositif expérimental.

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le financement de la première année du projet, qui a pris fin le 31 mars 2009, a été assuré par plusieurs partenaires, selon les modalités présentées au tableau suivant. Il faut toutefois mentionner que le financement des quatre années subséquentes est loin d'être acquis, même si celui de la seconde année, 2009-2010, semble en bonne voie de consolidation.

Suivi des effets réels des travaux forêt-faune	
CRÉ (VOLET II)	47 022 \$
CRÉ (CRRNT)	24 296 \$
MRNF (direction de la recherche sur la faune – expertise)	6 440 \$
MRNF (direction régionale de l'aménagement de la faune – expertise)	10 360 \$
MRC des Appalaches	531 \$
Agences Chaudière et Agences Appalaches (financement et expertise)	5 925 \$
<b>Total</b>	<b>94 043 \$</b>



## AUTRES ACTIVITÉS

## ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Par le biais de ses activités de transfert de connaissances, l'Agence Chaudière a financé 16 formations, lesquelles furent dispensées par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Les formations offertes par ces organismes comprenaient les cours suivants : Tronçonnage pour des revenus maximum, Affûtage et entretien de la scie à chaîne, Abattage directionnel, Aménagement faunique, Éclaircie dans du bois commercial, Utilisation de la débroussailleuse, Sylviculture, ainsi qu'une soirée conférence intitulée *Pourquoi aménager?*

37

De plus, l'Agence a financé 7 formations dispensées par les conseillers forestiers suivants : Groupement forestier Chaudière Inc. et Groupement forestier de Beauce-Sud.

L'élaboration du cours *Pourquoi aménager?* a permis l'organisation de 12 formations dispensées à 8 conseillers forestiers ainsi qu'aux agences Bois-Francis, Appalaches, Côte-Nord et Québec.

Finalement, un napperon fut créé afin d'être distribué dans les différents restaurants de la région. Ce dernier, intitulé *L'aménagement, pour une forêt sainement productive!* renseigne la population sur les services offerts par l'Agence Chaudière en plus de fournir la liste des conseillers forestiers accrédités.

### CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Une contribution financière a été perçue quant aux diverses activités de transfert de connaissances :

Cours de formation et création de napperons	
Distribution du napperons aux conseillers forestiers	450 \$
Formation <i>Pourquoi Aménager?</i> (8 conseillers forestiers)	2 250 \$
Formation <i>Pourquoi Aménager?</i> (4 Agences)	1 545 \$
<b>Total</b>	<b>4 245 \$</b>

## PROJET JOURNÉE VERTE

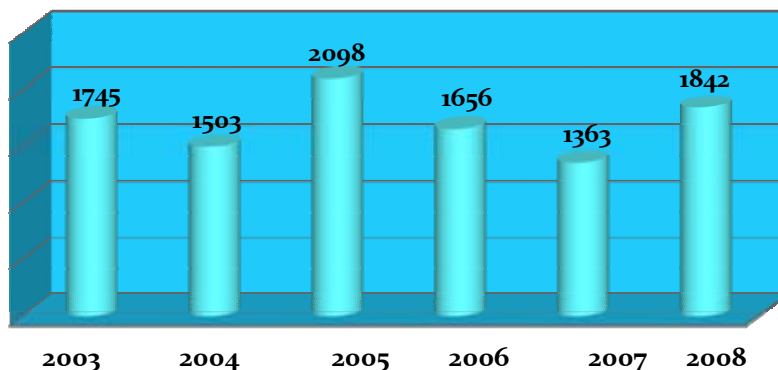
L'Agence Chaudière fut sollicitée pour une participation technique à un projet initié par le conseiller forestier *Aménagement forestier coopératif de Wolfe*. Ce projet d'éducation avait pour objectif principal d'approfondir les connaissances des élèves du niveau primaire sur les différents aspects de l'aménagement des forêts en lien avec la faune, en plus de les informer sur les différents métiers relatifs à la forêt. Mme Geneviève Chrétien a donc participé à l'animation de deux journées d'activités avec des jeunes de la région.

### CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Animation de la <i>Journée Verte</i>	785 \$
<b>Total</b>	<b>785 \$</b>

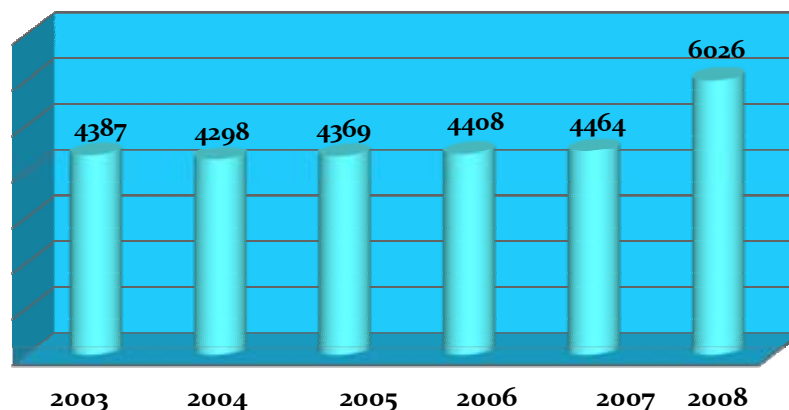
## ACTIVITÉS DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Au cours de la période 2008-2009, le bureau d'enregistrement de la Chaudière a traité 1842 dossiers, soit 35% de plus que l'année passée. De ce nombre, 1748 étaient des demandes renouvellement ou de nouveaux statuts alors que 113 portaient sur des modifications. Le graphique suivant montre l'évolution annuelle du nombre de dossiers traités, depuis 2003.



38

Le nombre de producteurs forestiers reconnus sur le territoire de l'Agence est relativement stable d'année en année. Par contre, en 2008-2009, il y a eu une forte augmentation de 35% et au 31 mars dernier, 6026 producteurs étaient reconnus.



### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

<b>Reconnaissance des producteurs forestiers</b>	
Frais d'enregistrement et de modification	36 090 \$
<b>Total</b>	<b>36 090 \$</b>

## COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA CHAUDIÈRE-APPLACHES.

39

Au cours de cette dernière année, l'Agence a une fois de plus été très active au sein de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ). Cette implication de l'Agence, par l'entremise de son président, s'est traduite à différents niveaux. La *Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire* (CRRNT), qui est maintenant opérationnelle, est responsable de l'analyse et de la formulation de recommandations à l'égard de la gestion des ressources naturelles et du territoire. Elle s'implique grandement sur le plan financier et sur celui des représentations pour consolider le financement de notre projet portant sur le suivi des effets réels des travaux forêt-faune.

À la suite de la mise en place de cette commission, le président de l'Agence avait été nommé président. Il a été reconduit dans cette fonction pour une seconde année. La présidence lui vaut automatiquement un siège comme administrateur au conseil d'administration de la CRÉ tout en étant présent aux divers sous comités de travail de la commission.

## ANALYSE DE FRICHES

Toutes les demandes de reboisement de friches sont soumises périodiquement, pour approbation, au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par les conseillers forestiers. Les demandes qui sont refusées ou encore dont le délai de réponse dépasse 6 mois, sont expédiées par les conseillers forestiers à l'Agence. Le conseil d'administration de cette dernière fait une analyse et statue sur l'opportunité ou non de reboiser. La décision est finale et communiquée aux conseillers forestiers.

Au cours de l'année financière 2008-2009, l'Agence a étudié 23 dossiers pour 93,1 hectares.

	Nombres de dossiers	Superficies acceptées	Superficies refusées
Demandes acceptées	15	64,0 ha	-
Demandes refusées	7	-	24,5 ha
Demandes acceptées partiellement	1	2,0 ha	2,6 ha
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>66,0 ha</b>	<b>27,1 ha</b>

## RÉGLEMENTATION SUR L'ABBATAGE DES ARBRES

L'Agence a poursuivi sa collaboration auprès de certaines MRC de son territoire par son expertise quant à l'application de la réglementation municipale sur l'abattage d'arbres. Elle a donc eu l'occasion de collaborer dans le dossier avec les MRC des Appalaches, Beauce-Sartigan, puis Lotbinière.

C'est approximativement une trentaine de nouveaux dossiers qui ont été traités, lesquels sont en lien avec des demandes d'évaluation en vue de l'émission d'un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres, des plaintes ou des infractions potentielles, puis des demandes de renseignements.



## **BUDGET 2009-2010**

# Prévisions budgétaires 2009-2010

## Aide à la mise en valeur des forêts privées

### Programme régulier

<i>Revenus</i>	Administration	Autorisation de reboisement et vérification des travaux (VO)
Contribution du MRNF	2 244 400.00 \$	- \$
Contribution de l'industrie	425 000.00 \$	- \$
Remboursement de travaux	- \$	- \$
Revenus cotisation des membres	1 000.00 \$	- \$
Revenus d'intérêts	7 850.00 \$	- \$
Surplus de l'exercice précédent	110 900.00 \$	- \$
Revenus divers	- \$	- \$
<b><i>Total des revenus</i></b>	<b>2 789 150 \$</b>	
<b><i>Dépenses</i></b>		
<b><i>Frais de fonctionnement</i></b>		
Salaires et bénéfices marginaux	90 400.00 \$	43 900.00 \$
Frais bancaires	240.00 \$	- \$
Loyer	- \$	- \$
Frais de déplacement	2 800.00 \$	4 500.00 \$
Frais de repas	1 200.00 \$	110.00 \$
Fourniture de bureau	3 000.00 \$	500.00 \$
Contrat de service logiciel	850.00 \$	- \$
Assurances	3 500.00 \$	550.00 \$
Téléphone	3 100.00 \$	900.00 \$
Publicité	500.00 \$	- \$
Frais divers	3 500.00 \$	2 500.00 \$
Allocation président	4 500.00 \$	- \$
Système informatique (SIGGA)	1 750.00 \$	- \$
Honoraires professionnels	3 306.00 \$	- \$
Frais de poste	750.00 \$	120.00 \$
Amortissement	6 700.00 \$	3 700.00 \$
Photocopies	650.00 \$	325.00 \$
<b><i>Sous-total de fonctionnement</i></b>	<b>126 746.00 \$</b>	<b>57 105.00 \$</b>
<b><i>Frais d'opération</i></b>		
Programme d'aménagement	2 475 299.00 \$	
Mise en œuvre du PPMV	15 000.00 \$	
Transfert de connaissances	10 000.00 \$	
Budget réservé pour travaux spéciaux	30 000.00 \$	
Réserve	75 000.00 \$	
Vérification opérationnelle	57 105.00 \$	
<b><i>Sous-total des opérations</i></b>	<b>2 662 404.00 \$</b>	
<b><i>Total des dépenses</i></b>	<b>2 789 150 \$</b>	

# Prévisions budgétaires 2009-2010

## Programme d'investissement sylvicole

### PIS

<i>Revenus</i>	Programme	Vérification opérationnelle
Contribution du MRNF	1 110 054.00 \$	- \$
Contribution de l'industrie		- \$
Remboursement de travaux		- \$
Revenus cotisation des membres		- \$
Revenus d'intérêts		- \$
Surplus de l'exercice précédent		- \$
Revenus divers		- \$
<b><i>Total des revenus</i></b>	<b>1 110 054.00 \$</b>	
<b><i>Dépenses</i></b>		
<i>Frais de fonctionnement</i>	1,21%	1,88%
Salaires et bénéfices marginaux	12 053.00 \$	17 730.00 \$
Frais bancaires		
Loyer		
Frais de déplacement	375.00 \$	1 800.00 \$
Frais de repas		
Fourniture de bureau	400.00 \$	200.00 \$
Contrat de service logiciel		
Assurances		
Téléphone		
Publicité		
Frais divers	450.00 \$	1 000.00 \$
Allocation président		
Système informatique (SIGGA)		
Honoraires professionnels		
Frais de poste	90.00 \$	50.00 \$
Amortissement		
Photocopies	100.00 \$	130.00 \$
<b><i>Sous-total de fonctionnement</i></b>	<b>13 468.00 \$</b>	<b>20 910.00 \$</b>
<i>Frais d'opération</i>		
Programme d'aménagement	1 035 676.00 \$	
Recrutement		
Transfert de connaissances	40 000.00 \$	
Budget réservé pour travaux spéciaux		
Réserve		
Vérification opérationnelle	20 910.00 \$	
<b><i>Sous-total des opérations</i></b>	<b>1 096 586.00 \$</b>	
<b><i>Total des dépenses</i></b>	<b>1 110 054.00 \$</b>	





## ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS